Département de l'Orne, Communauté de communes du **Coeur du Perche**
Commune déléguée de

PRÉAUX-DU-PERCHE

Site patrimonial remarquable régi par une AVAP

Typologie et identification du patrimoine
Commune Nord

Date :	Phase :	Echelle :	Pièce n°
7 juin 2019		1/5000	2.2

Mairie de Préaux-du-Perche
tél. 02 33 83 06 17 / courriel : mairie-preaux-perche@wanadoo.fr

agence Gilson & associés - urbanisme et paysage
2, rue des Côtes, 28000 Chartres / courriel : contact@gilsonpaysage.com

Légende :

Limite ZPP

Limite secteur

Immeubles bâtis ou non bâtis

Immeuble classé ou inscrit au titre des monuments historiques

Immeubles non protégés

Immeubles bâtis ou non bâtis pouvant faire l'objet de mesures visant à leur conservation, leur mise en valeur ou leur requalification

Immeubles non bâtis ou autre espace (cour, jardin, parc, etc.) participant à la composition urbaine, architecturale et paysagère

Immeubles ou parties d'immeubles bâtis ou non bâtis protégés, à conserver, restaurer ou mettre en valeur

Immeuble bâti dont les parties extérieures sont protégées

Mur de clôture ou élément ou ensemble d'éléments architecturaux particuliers

Parc ou jardin ou plan de tenir

Alignement d'arbres à conserver, remplacer

Espace, cour ou autre espace à conserver, à requalifier ou à mettre en valeur

Conditions particulières d'intervention, d'aménagement ou de construction

Espace vert à créer ou à requalifier

Espace, cour ou autre espace à ne pas construire ou à modifier le caractère ou l'aspect

Immeuble bâti ou non bâti à requalifier

Point de vue, perspective à préserver et à mettre en valeur

NORD